

SYNDICAT MIXTE du SCot ROVALTAIN-Drôme-Ardèche

1, avenue de la Gare – Quartier de la Gare

26300 ALIXAN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du COMITE
SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DU SCot ROVALTAIN
Drôme-Ardèche**

Le 4 avril 2017 à 18H30 le Comité syndical s'est réuni à Chatuzange le Goubet sous la présidence de Philippe LABADENS, 1^{er} vice-président du syndicat mixte.

Etaient présents : Mesdames BICHON LAROQUE (4 voix), CHOVIN (2 voix), GENTIAL (4 voix), GIRARD (4 voix), JAUBERT (4 voix), JUNG (4 voix), ROGER DALBERT BANCEL (6 voix), ROSSI (3 voix), et Messieurs BANDE (4 voix), BIGNON (4 voix), BONNET (7 voix), BRET (3 voix), BRUNET (6 voix), CARDI (4 voix), CHANTEPY (3 voix), CHAUMONT (4 voix), CHOVIN (4 voix), DUBAY (3 voix), GAUTHIER (4 voix), LABADENS (4 voix), LARUE (4 voix), LUNEL (4 voix), PERTUSA (4 voix), PRADELLE (6 voix), REVOL (2 voix), ROUYEYROL (4 voix), SIEGEL (2 voix), SOULIGNAC (4 voix), VALETTE (6 voix), VALLON (4 voix).
Pouvoirs : de Mme BERTRAND (3 voix) à M.CHANTEPY, de Mme MOURIER (4 voix) à M.LARUE, de Mme LAMBERT (6 voix) à M.PRADELLE, de M.ANGELI (7 voix) à M.BRUNET, de M.BRARD (4 voix) à M.LABADENS, de M.DARD (6 voix) à Mme ROGER DALBERT BANCEL, de M.PRELON (4 voix) à M.SOULIGNAC.

Date de convocation : 24 mars 2017 - Nombre de délégués en exercice : 45 disposant de 185 voix - Nombre de délégués présents: 30 disposant de 121 voix – Nombre de pouvoirs : 7 soit 34 voix

Objet : Reprise des résultats de l'exercice 2016

Considérant que le compte administratif 2016, en accord avec le compte de gestion transmis par le trésorier, fait ressortir un excédent de 31 032,37 euros en section de fonctionnement et un excédent de 102 371,63 euros en section d'investissement.

Considérant qu'en 2015, le résultat reporté était de + 287 008,05 euros en section de fonctionnement et de - 9 583,74 euros en section d'investissement (déficit).

Ainsi, le résultat cumulé en 2016 est de :

- en section de fonctionnement de	318 040,42 euros
- en section d'investissement de	92 787,89 euros

Considérant que le résultat de clôture définitif pour l'année 2016 est de 410 828,31 euros,

LE COMITÉ SYNDICAL, après avoir délibéré

Pour : 30 délégués dont 7 disposant d'un pouvoir et représentant 155 voix
Contre : 0
Abstention : 0

DECIDE,

- D'approuver la reprise des résultats 2016 dans le budget primitif 2017 pour un montant de 318 040,42 euros en section de fonctionnement et de 92 787,89 euros en section d'investissement.

Ainsi fait et délibéré le 4 avril 2017 et ont signé au registre tous les membres présents.



**Lionel BRARD
Président**